



« PARTICIPATION CITOYENNE »



Le 28 juillet 2023

HISTORIQUE DU DISPOSITIF

*Inspiré d'un concept anglo-saxon
« neighbourhood watch »
(surveillance de quartiers)*



*Le dispositif « **voisins vigilants** »
existe en France depuis **2007**
dans le but de lutter **contre les cambriolages**
Expérimenté dans une trentaine départements*

Systeme très critiqué :
*Mauvaise communication de l'état
Réactions négatives du citoyen
Dispositif mis en sommeil*



VOISINS VIGILANTS

« **Voisins vigilants** »

Marque déposée depuis 2009

Site web communautaire
à but commercial

Lutter contre les cambriolages

Désignation d'un référent par communauté

Rôle centrale de ce référent

Dispositif payant

Dispositif libre sans maîtrise des autorités



VOISINS VIGILANTS



1 communauté recensée pour la commune de Saint Etienne de Mer
Morte :
- Bocage



LE DISPOSITIF ÉTATIQUE

***Circulaire du ministère de l'intérieur
du 20 juin 2011 modifiée par la circulaire du
30 avril 2019 :***

PARTICIPATION CITOYENNE





PARTICIPATION CITOYENNE



SUR LA LOIRE-ATLANTIQUE

(au 1 juillet 2023)

38 dispositifs opérationnels

Treillières, Blain, Pornic, La Chapelle sur Erdre, St Brévin les Pins, La Bernerie en Retz, Chauvé, Machecoul, Cordemais, Geneston, St père en Retz, Pontchateau, St Jean de Boiseau, Châteaubriant, Donges, Cheix en Retz, Brains, Bouaye, St Léger des Vignes, Le Pellerin, Préfailles, Savenay, Les Sorinières, Ste Pazanne, Pont St Martin, Soudan, St Etienne de Montluc, Bouguenais, Vertou, Chaume en Rets, Rouans, Port Saint-Père, Sainte-Luce sur Loire, Couëron, Villeneuve en Retz, Jans, Prinquiau, Malville.

33 projets en cours :

Vieillevigne, St Julien de Concelles, Notre Dame des Landes, Sautron, Missillac, Montoir de Bretagne, Nozay, Boussay, Vair sur Loire, Vallet, Sucé sur Erdre, St Mars de Coutais, Thouaré sur Loire, Grandchamps des Fontaines, Vigneux de Bretagne, Aigrefeuille sur Maine, Plessé, Bouvron, Le Landreau, St Hilaire de Chaléons, Fégréac, Batz sur mer, Touvois, Abbaretz, Avessac, Massérac, Soudan, Villepot, Joué sur Erdre, La Haye Fouassière, Clisson, La Marne, Saint Etienne de Mer Morte.



Une démarche partenariale et solidaire



- *Sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier (entité existante) ;*
- *Encourager la population à être attentive et informer les forces de l'ordre **17** (urgence) ;*
- *Veiller mais pas surveiller ;*
- *Complément des actions de prévention de la délinquance déjà en place dans la commune.*

**Un dispositif *partenarial* , encadré,
souple et évolutif**

Rôle de chacun :

- **Le maire : Pilote du dispositif** car responsable de la prévention de la délinquance
- **Les résidents : Acteurs du dispositif** – référents volontaires – renforcement du lien social
- **La gendarmerie : Contrôle et encadrement du dispositif** - relations renforcées.

Les objectifs recherchés :

Rassurer les administrés.

Dissuader les délinquants.





Signature d'un *protocole*

L'état = Le Préfet

La commune = Le Maire

Les forces de sécurité = Le CGGD

La charte du référent

Réseau de vigilance citoyenne

Rôle du référent :

- *Le référent est un **citoyen volontaire** reconnu comme représentant de son quartier ou entité ;*
- *Il est **désigné** par le maire responsable du dispositif ;*
- *C'est un **point de contact** et de liaison avec les autres partenaires (mairie, forces sécurité) ;*
- *Il **représente** son entité lors des réunions annuelles de bilan ;*
- *Il peut servir **d'intermédiaire** pour le contact avec les forces de sécurité ;*
- *Il signe la **charte** du référent.*



La charte du référent



- Assurer l'interface entre les résidents et la gendarmerie = **le lien** ;
- **Centraliser** l'information et la **transmettre** à la gendarmerie lors des contacts réciproquement initiés ;
- **Promouvoir** le dispositif des résidents n'y souscrivant pas ;
- Le dispositif consiste à la mise en place d'un **réseau de vigilance** ;
- L'adhésion de la démarche n'autorise en rien la **prise d'initiative personnelle**.

PARTICIPATION CITOYENNE



Calendrier à respecter :

Recenser les quartiers concernés (aide Gie)

Communiquer (réunion publique, rôle référents)

*Rechercher et choisir **référents** (1 par entité)*

*Etablissement du **protocole***

Mise en place partielle ou totale (panneaux)

*Entretenir le **lien** (bilan 1 fois par an)*



CONCLUSION



Merci de votre écoute

Avez-vous des questions ?

Coordonnées des référents sûreté

**Adjudant DESPRET Charles-Ed.
Mdl-Chef HERCOURT Aurélien
Mdl-Chef BRIATTE Christophe**

cptm.ggd44@gendarmerie.interieur.gouv.fr

02.28.24.14.18

